

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 13-317-1923 nommant M. Bodin, Procureur de la République, ad hoc.

n° 13-317-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 avril 1923

Numéro JO
n° 317 du 30/04/1923

Date du numéro
30 avril 1923

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances, Officier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vules décrets des 4 septembre 1904 et 95 juillet 1914 réorganisant le service de la justice à la Côte française des Somalis

Vul'arrêté du 5 avril 1923, chargeant provisoirement M. Kené La Kougerv, des fonctions de Procureur de la République : Vu l'acte de récusation reçu au greffe en date du 25 avril 1923, à la requête de M. Maisse contre M. La Rougery procureur de la République p.i.

Vules nécessités du service

Sur la proposition du Chef de service judiciaire:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Bodin (Marie-Clément). adjoind de 1er classe des services civils, est nommé procureur de la République ad hoc.

Art. 2

Avant d'entrer en fonctions M. Bodin prètera le serment prescrit par la loi. Art.3.— Le présent arrêté sera enregistré

- communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

A. LAURET.Par le gouvernement:Le Chef du service judiciaire,J. THILLARD.